



COMMUNIQUÉ

DE L'INTERSYNDICALE

Heureusement que nous étions 4000 à manifester devant l'Hôtel de Ville de Paris notre mécontentement contre la politique d'austérité dont nous sommes victimes depuis plusieurs années !

Heureusement que l'intersyndicale reste unie et soucieuse de n'oublier aucun agent !

Parce que sinon... les propositions qui nous ont été faites auraient été nulles au lieu d'être simplement... très insuffisantes !

Devant l'obstination de la Mairie de Paris à refuser toute avancée, l'intersyndicale, pour débloquer la situation, a fait de nouvelles propositions :

Les ratios promus / promouvables : un minimum de 25% annuel par corps tout en maintenant la revendication de 100% alors que **la Ville ne veut pas dépasser les 22% globaux.**

L'APS annuelle : afin de marquer la priorité aux bas salaires sans pour autant exclure quiconque, nous avons demandé :

250 € pour les agents jusqu'à l'indice 499 sommet de la catégorie C tout en maintenant la revendication de 500 € pour tous ; **la Ville ne veut accorder que 225 €**

230 € pour les agents de l'indice 500 à l'indice 638 sommet de la catégorie B ; **la Ville ne veut accorder que 215 €**

110 € pour les agents de l'indice 639 à l'indice 1015 sommet de la catégorie A ; **la Ville ne veut accorder que 100 € jusqu'à l'indice 801 et rien au-delà.**

Le traitement des autres sujets de la plateforme intersyndicale a été renvoyé par la Municipalité à l'année prochaine. Mais d'ores et déjà elle a précisé qu'il n'y aurait pas de nouvelles créations de poste !

A qui la Municipalité veut elle faire croire qu'elle ne peut pas augmenter la masse salariale de la Ville de plus de 0,2% !

Elle ne le veut pas et c'est son choix politique qui traduit un manque de respect à l'égard de tous les agents et de l'intersyndicale !

Dans ces conditions, l'intersyndicale estime que les propositions de la municipalité ne peuvent permettre d'amorcer une sortie de crise et décide :

- de poursuivre le boycott des discussions centrales ainsi que des CTP et CHS centraux et de direction.

- d'appeler les personnels à rester mobilisés et à répondre à toute nouvelle initiative dès le mois de janvier pour obtenir satisfaction sur la plateforme revendicative intersyndicale.

Paris, le 15 décembre 2009